



Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse SSGA

Communiqué

La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse fête ses 140 ans Événement le 26 septembre 2026 – Randonnée guidée

La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse a été créée le 4 novembre 1886 ; elle fête donc cette année ses 140 ans. Pour marquer le coup, le Comité de la Société organise, le samedi 26 septembre 2026, une randonnée guidée entre Boudry et Champ-du-Moulin.

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, trois associations œuvraient à la réalisation de divers sentiers et passages dans les Gorges de l'Areuse, pour relier Boudry et Chambrelieu à Champ-du-Moulin, puis au Val-de-Travers. Confrontées à des difficultés financières, notamment par suite du décès d'un de leurs plus importants contributeurs, le chocolatier Philippe Suchard, ces associations ont décidé, en 1886, de réunir leurs forces sous l'égide d'une nouvelle structure : la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse.

L'actuel Comité de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse propose de marquer les 140 ans de l'association par une randonnée guidée entre Boudry et Champ-du-Moulin. Des explications seront données aux participant.e.s sur la géologie et l'hydrologie, sur la faune (Gelyella) et la flore, ainsi que sur l'entretien des sentiers.

Rendez-vous est donné le samedi 26 septembre 2026, à 9 heures, à l'Usine électrique du Chanet, à Boudry. La randonnée sera suivie d'un apéritif festif sur le site de l'Hôtel de la Truite, offert par la Société. Les participant.e.s pourront ensuite se restaurer, à leurs frais, au Restaurant de la Truite.

Le nombre de participant.e.s est limité à 60, l'inscription se fera par message électronique à l'adresse secretariat@gorgesdelareuse.ch, jusqu'au vendredi 18 septembre 2026.

Saint-Aubin-Sauges, le 5 août 2026

**Société des Sentiers
des Gorges de l'Areuse**

Renseignements :

Pierre Muhlemann, Président de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse
presidence@gorgesdelareuse.ch, 076 471 58 95

La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse SSGA, en bref

La SSGA entretient 23 kilomètres de sentiers pédestres dans la région des Gorges de l'Areuse, par mandat et en substitution des Communes de Boudry, Rochefort et Val-de-Travers. 79 % de ses revenus proviennent des cotisations et donations d'environ 1'900 personnes. Les institutions publiques contribuent pour 6 %, les entreprises et autres partenaires privés pour 15 % aux revenus de l'association. L'entretien des sentiers (personnel et matériel) constitue trois-quarts des charges de fonctionnement, l'animation de l'association (secrétariat, comptabilité, gestion des membres, site Internet, publications, assurances, organes) un quart. Le budget annuel est proche de CHF 70'000.-.

La SSGA constate une très forte diminution des personnes qui contribuent à son fonctionnement, son sociétariat étant relativement âgé : de 2'500 membres et personnes donatrices en 2020, on est passé à 1'900 en 2025. Cette situation pose de gros problèmes quant à la pérennité financière de l'association. Diverses mesures sont en cours d'évaluation pour augmenter les revenus. Côté charges, le Comité tient à maintenir la qualité de l'accueil et de l'entretien des sentiers, vu l'importance touristique du site. On estime en effet que 80'000 personnes empruntent chaque année l'itinéraire principal entre Noiraigue et Boudry.

Investissements

L'itinéraire principal entre Noiraigue et Boudry est désormais recensé dans l'application de randonnée pédestre SuisseMobile, comme itinéraire local (n° 289, depuis 2025). Cette reconnaissance de l'intérêt du sentier aura pour effet d'attirer encore plus de randonneuses et randonneurs. Il faut donc veiller à ce que les infrastructures de sécurité (garde-corps, mains courantes, passerelles, ponts, escaliers) soient correctement entretenues. L'entretien courant est financé par le budget annuel ; en revanche, des travaux plus importants doivent faire l'objet de financements externes. En 2024 – 2025, le chantier de la sécurisation du Gor-de-Brayes, en amont du Pont-des-Clées, a permis de remplacer près de 400 mètres d'un garde-corps ne répondant pas aux normes actuelles et de poser un escalier de service pour faciliter l'entretien, mais aussi les secours. Le budget de ce projet, de près de CHF 300'000.-, a été financé par des contributions de pouvoirs publics et d'entreprises.

En 2026, le tablier des passerelles des Buges sera remplacé. Coût de l'investissement : plus de CHF 30'000.-, à nouveau acquitté par des contributions externes. En fonction des finances disponibles, d'autres chantiers d'investissements sont prévus pour les années à venir, notamment l'examen des structures portantes des nombreux ponts et passerelles dans les Gorges de l'Areuse.